

maître, et que les deux premières divisions le soient à peu près d'une manière égale.

L'instruction des élèves de ces deux divisions lui est en effet exclusivement réservée : il n'y a que la division élémentaire qui soit confiée aux soins d'un moniteur ; mais, comme cette division a toujours une occupation analogue à celle qu'il préside dans les deux autres, il lui est facile de surveiller et de diriger les exercices qu'on lui fait faire. Il lui donne en outre directement une partie de l'enseignement ainsi que nous allons l'indiquer.

A.—Nous plaçons à l'entrée en classe la récitation des leçons, telles que le catéchisme, l'évangile, etc., qui ont dû être apprises la veille ou dans la maison paternelle. Il y a plusieurs avantages à faire ainsi réciter les leçons à l'ouverture de la classe. Quand elles ne sont pas apprises au moment d'être récitées, elles doivent être mieux sues ; par conséquent l'esprit les retient mieux. Puis on gagne du temps en utilisant quelques-uns des instants que les enfants perdent dans leur familles. C'est un excellent usage que les instituteurs ont toujours réussi à introduire, quand ils l'ont voulu, dans les localités où il n'existait pas ; il importe de le généraliser. Il a l'avantage d'intéresser les parents à ce que leurs enfants font à l'école, quand ils les voient s'en occuper chez eux. Quant à la récitation à l'entrée en classe, elle sert encore à calmer les enfants, dont l'esprit s'est dissipé en route et qui souvent seraient peu en état d'écouter une leçon qui exigerait une certaine application.

Les enfants de la 3e division ne sachant pas encore lire et ne pouvant apprendre que ce qu'on leur enseigne en classe, le temps de la récitation est employé à leur faire réciter ce qu'ils ont appris précédemment et à leur apprendre les prières et le petit catéchisme. Il doit être bien entendu que le maître s'occupe à tour de rôle des trois divisions et non d'une seule, faisant réciter lui-même, tantôt l'une, tantôt l'autre, et se faisant alors suppléer, pour les deux autres, par les deux moniteurs pris dans la 1re division.

B.—La lecture, dont nous avons suffisamment expliqué l'importance, a lieu pour toutes les divisions au même moment. De cette manière le maître peut la surveiller plus aisément. Il importe que ce soit le maître qui la fasse faire aux élèves de la 1re division ; lui seul est capable de leur enseigner à lire avec l'expression convenable, et de leur donner les explications qui doivent accompagner les lectures nécessaires à leur âge. Cependant, il doit, pour la même raison, faire lire quelquefois les élèves de la 2e division ; il doit aussi surveiller la lecture de la 3e. Pour cela, il fait lire lui-même la 1re pendant les trois jours qu'elle consacre à cet exercice ; il fait aussi lire la 2e seule deux fois par semaine. En outre, il peut sans inconvénient réunir celle-ci une ou deux fois par semaine à la 1re pour cet exercice, ce qui lui donne plus de facilité pour surveiller la lecture de la 3e.

C.—L'écriture, comme nous l'avons fait remarquer, ne peut pas être placée ni à l'entrée en classe le matin, ni le soir à la rentrée, lorsque les enfants sont encore agités par la marche ou par le jeu. Elle est d'ailleurs, pour les élèves comme pour le maître, un repos pendant lequel le ton de la classe qui a pu s'élever un peu pendant les exercices précédents, s'abaisse naturellement. Aussi l'avons-nous placée au milieu de la classe du matin et de celle du soir. Il eût été désirable de pouvoir la faire présider tous les jours par le maître ; il y aurait à cet arrangement de grands avantages. Mais nous n'aurions pu les obtenir sans sacrifier d'autres leçons dont il est indispensable que le maître se charge lui-même. On remarquera du reste que, trois fois par semaine, il donne la leçon d'écriture à toutes les divisions, et qu'alors il peut non-seulement surveiller et diriger le travail des élèves, mais exposer les principes et donner toutes les explications qu'exige cet enseignement. Nous rappelons aussi, que pour les jeunes enfants, un exercice d'écriture de trois quarts d'heure étant trop long, la leçon se partage entre

l'écriture et le dessin sur l'ardoise qui n'est qu'un simple exercice de tracé des lignes.

D.—L'arithmétique, sauf pour les élèves de la 3e division avec lesquels il ne s'agit guère que d'étude des nombres et des tables, et de petits exercices de calcul mental et intuitif, l'arithmétique ne peut être enseignée convenablement que par le maître. Cependant nous avons placé toutes les leçons à la même heure ; c'est que l'étude de l'arithmétique se compose à la fois d'explications et surtout d'exercices. Les explications et l'exposé des procédés doivent toujours être faits par le maître ; mais tandis qu'il est occupé à les donner à l'une ou à l'autre des 1re et 2e divisions, l'autre fait les exercices ou résout les questions et les problèmes qui lui ont été donnés. Le maître peut donc passer sans inconvénient d'une division à l'autre, dans le cours de la même leçon ; nous avons cependant indiqué pour chaque jour celle dont il doit s'occuper spécialement. Il peut aussi se réserver un peu de temps pour faire comprendre lui-même aux jeunes enfants les premières opérations sur les nombres qui doivent se faire, comme nous l'avons dit, par des procédés intuitifs.

E.—De même que l'arithmétique, la langue française, pour les raisons que nous avons longuement exposées, ne peut-être bien enseignée que par l'instituteur lui-même ; car cet enseignement, dans les écoles primaires, est un véritable cours de logique et de bon sens à l'usage du peuple. Aussi peut-on voir dans le tableau qu'il en est seul chargé pour la 1re et la 2e division. S'il ne l'est pas toujours pour la 3e, c'est que pour celle-ci cet enseignement consiste seulement en exercices de prononciation, d'épellation et en exercices élémentaires de langage. Cependant des exercices de ce genre ne sauraient être entièrement abandonnés à des moniteurs. Aussi le maître doit-il trouver à consacrer quelques instants à la division élémentaire pendant qu'il donne leçon aux deux autres. Nous indiquerons, par exemple, le temps où l'une ou l'autre de ces divisions fait le travail qu'il vient de leur donner. Enfin il peut se faire suppléer, de temps en temps, par un élève avancé, pour les dictées qui doivent revenir si fréquemment dans l'enseignement de la langue.

F.—Le dessin linéaire, auquel nous joignons quelques leçons de géométrie, est aussi enseigné par le maître, même pour la division élémentaire où cet exercice est réuni à celui de l'écriture, et où il a lieu à la même heure, à la classe du soir, pour toutes les divisions. La 1re et la 2e, pour qui cet enseignement a le plus d'importance, sont réunies deux fois par semaine, et prennent leçon ensemble. Chacune de ces deux divisions exécute seule un troisième jour les dessins qu'on lui a donné à faire.

G.—Nous n'avons rien à dire de particulier relativement à la géographie et à l'histoire, si ce n'est pour rappeler que l'enseignement de l'histoire a principalement pour objet l'histoire sainte dans la 2e division et l'histoire de France dans la 1re.

H.—Nous n'ajouterons rien non plus à ce que nous avons dit dans le cours de nos articles sur l'enseignement des connaissances usuelles, ni sur l'utilité des leçons générales à faire aux élèves, sur les sujets qu'on peut y traiter, les lectures qu'on peut y faire aux élèves, et sur le parti à en tirer pour leur donner une foule d'avis et de notions utiles. Nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit longuement à ce sujet. Nous renvoyons également pour l'enseignement du chant à ce que nous avons dit déjà, ainsi qu'au tableau de l'enseignement.

I.—Mais nous devons appeler l'attention sur l'instruction morale et religieuse qu'il convient de faire à toute la classe deux fois par semaine, indépendamment du temps qui est consacré chaque jour à l'étude et à la récitation des prières, du catéchisme, de l'évangile, à l'étude de l'histoire sainte. Une de ces instructions générales a sa place naturelle le samedi soir, comme préparation à la célébration du diman-